CONCOURS D'IDÉES ÉTUDIANTS

13e édition

LAURÉATS 2020

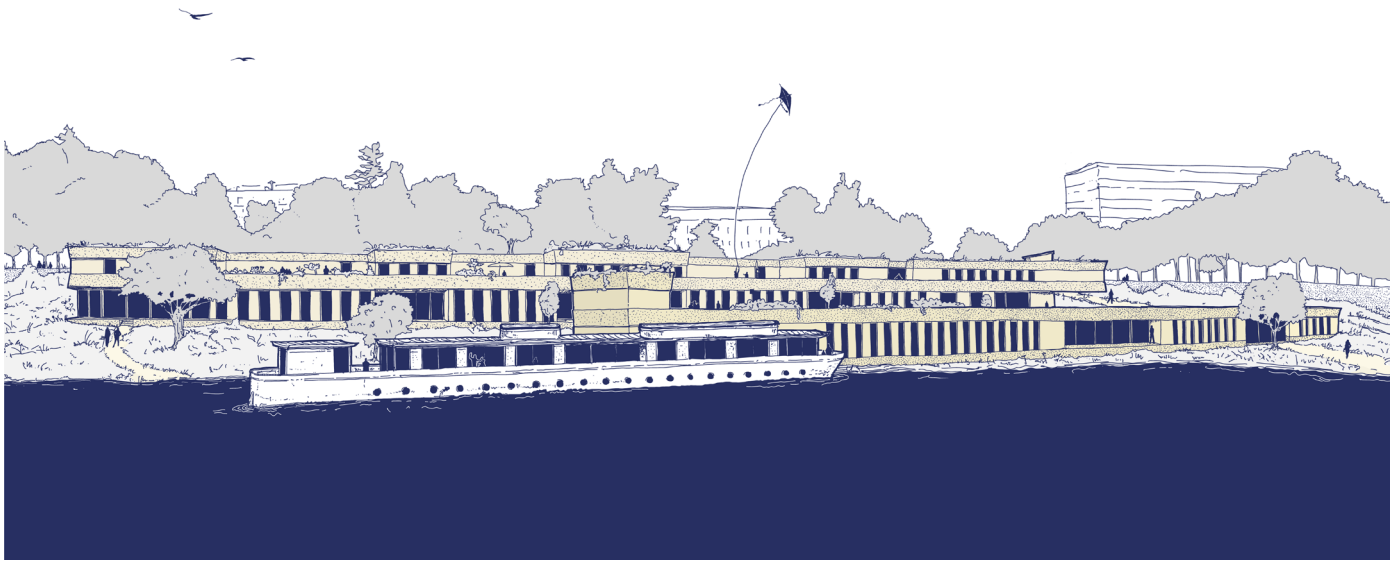

IMAGINER la maison de retraite de demain

Cette année, la CNSA invitait une nouvelle fois les étudiants en architecture à dessiner une maison de retraite dans une démarche de développement durable, d'inclusion et d'intégration dans le tissu urbain ou rural.
Plus qu'une simple compétition d'architecture, le concours d'idées CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie est une opportunité pour des étudiants en architecture, en médecine, en soins infirmiers ou en travail social de mettre en place une réflexion commune pour imaginer l'habitat de demain, au service des personnes âgées.
Le jury, présidé par Michel Seban, a distingué deux projets s'articulant autour d'une thématique commune : la création d'un modèle de vie en communauté durable.
Ce concours est organisé par la CNSA en collaboration avec la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, avec le soutien du Comité national coordination action handicap (CCAH) et de la Fondation Médéric Alzheimer, et en partenariat avec les acteurs des secteurs médico-social et de l'architecture.

PRIX DU CONCOURS D'IDÉES 2020
Hé-berge-r

Hé-berge-r, la maison de retraite et son navire-médecin, imaginés par deux étudiants de l'ENSA Paris Val de Seine.

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Avec le navire-médecin, ce sont les soins qui viennent aux gens et non l'inverse.

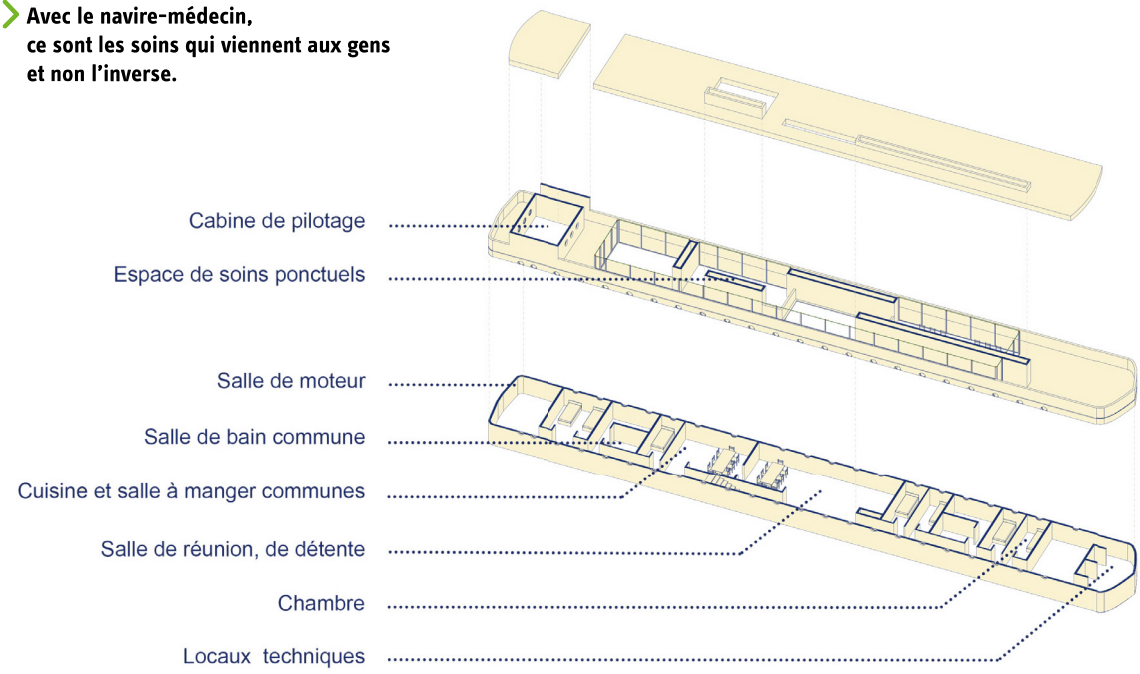

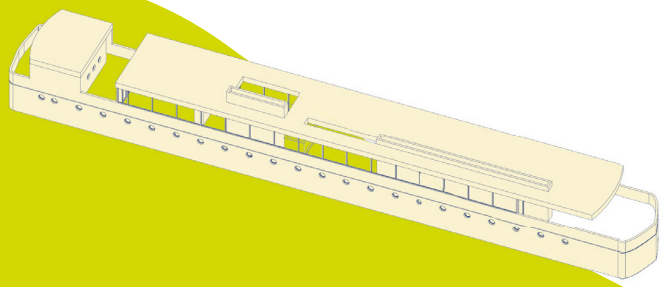

Bateau-école

PRIX DU CONCOURS D'IDÉES

Hé-berge-r

Camille Ghielmetti et Jacques Veyre de Soras ont repensé la maison de retraite en plaçant la mobilité et le paysage au centre de leur réflexion : ils proposent un nouveau modèle capable de constituer un réseau entre maisons de retraite et écoles de médecine. À l'origine de leur projet, le constat d'un réseau de transport fluvial capable d'être recyclé, et les berges, comme opportunités paysagères offrant calme et contemplation aux personnes âgées. Ainsi, des navires médecins sont créés à partir des péniches qui innervent un réseau de maisons de retraite implantées sur rives.

Si les étudiants ont choisi d'imaginer une maison de retraite à Tours, ville traversée par la Loire, leur projet vise cependant à servir d'archétype pour d'autres cités fluviales.

L'édifice sur berge se compose de deux strates : la première accueille au rez-de-chaussée l'espace d'accueil et administratif, des terrasses et potagers communs, des chambres d'hébergement temporaire et des espaces de soin, et à l'étage inférieur, une unité de dix lits pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer avec des salles d'activités.

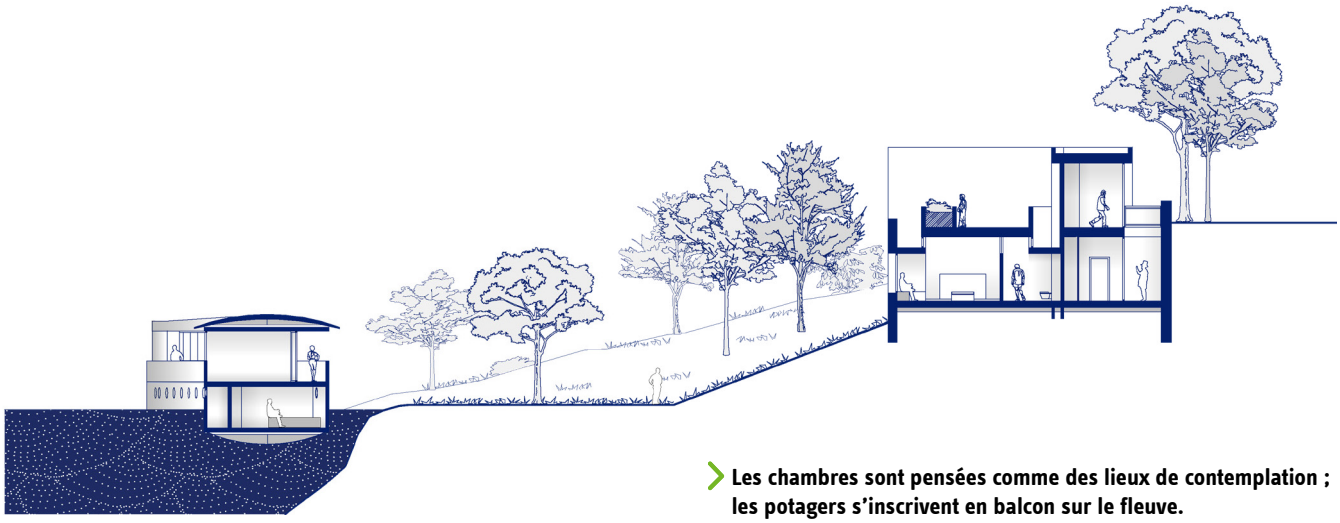

Les chambres sont pensées comme des lieux de contemplation ; les potagers s'inscrivent en balcon sur le fleuve.

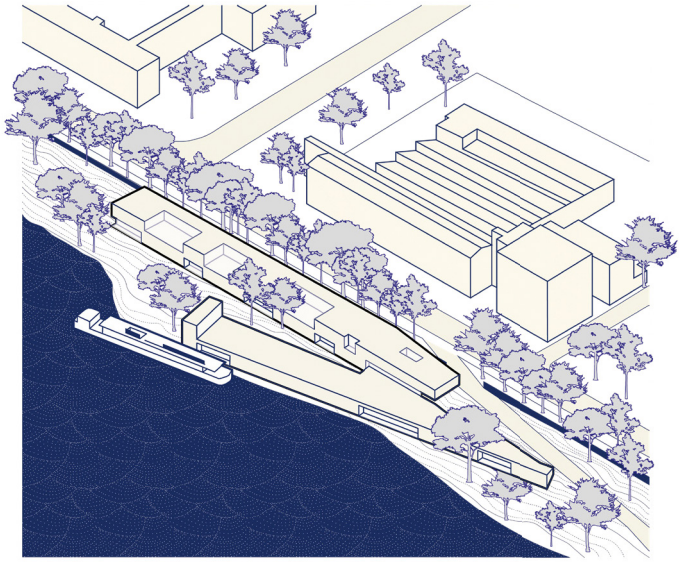

Une maison de retraite mise au centre des échanges entre un navire-médecin et un lycée pour favoriser l'inclusion et les liens sociaux.

LE JURY A RÉCOMPENSÉ

- la prise en compte innovante de la question de la mobilité dans ce projet qui propose de réinvestir les bords de Loire ;
- la volonté de créer du lien social en connectant différents lieux et populations : personnes âgées, infirmiers, médecins, étudiants en médecine, lycéens, etc.

La vidéo du projet :
https://www.dailymotion.com/video/x7wg08j

La seconde strate est en relation directe avec l'eau et comprend des espaces communs, les services et le port d'amarrage, tout en accueillant sur son toit une généreuse terrasse permettant aux résidents d'admirer le paysage.

Le navire-médecin, qui permet de connecter les différentes maisons de retraite, est conçu à la fois comme un espace de soin et de détente. À son bord, l'équipage est composé d'étudiants en médecine et d'infirmiers, supervisés par deux médecins expérimentés. Ils disposent chacun d'une chambre sur la péniche et peuvent y vivre en autonomie pendant un mois. Ce bateau est également doté d'une cuisine et d'une salle à manger communes, d'espaces de soin et de salles de détente, pour répondre aux besoins des résidents de la maison de retraite.

Mais la maison de retraite reste avant tout un centre de vie et de socialisation : les deux jeunes architectes proposent de créer un réseau de sociabilité entre résidents, soignants et lycéens. Ils ont en effet choisi d'implanter leur projet à proximité du lycée Albert Bayet. Ainsi, à l'accueil de jour, les résidents transmettent leur savoir aux nouvelles générations.

MENTION SPÉCIALE ALZHEIMER

La compagnie des arbres

Avec le soutien de

FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER
Reconnue d'utilité publique

Léna Chappuis et Pauline Carl, étudiantes à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg imaginent un lieu de vie qui intègre complètement la nature : une maison de retraite construite autour d'une serre, au centre d'un parc public. La nature devient alors thérapeutique.

Implanté à Mulhouse, sur un terrain vide situé à côté du Nouveau Bassin, leur projet prévoit la création d'un parc public abritant deux bâtiments reliés par une serre.
Le premier bâtiment accueille différents services (pharmacie, épicerie, coiffeur, etc.) au rez-de-chaussée et des logements pour les personnes âgées aux étages.

Le second bâtiment regroupe les espaces de soin et l'administration au rez-de-chaussée et des chambres pour personnes en perte d'autonomie ainsi qu'une unité Alzheimer aux étages. La nature fait le lien entre les espaces : chacun des deux bâtiments est doté d'un patio et d'une mezzanine donnant sur la serre.

Au cœur du projet, la serre est plus qu'une simple connexion entre les deux bâtiments : elle est à la fois un lieu de détente, d'activité et de rencontre. Cette serre suspendue dispose d'un jardin des sens, qui permet de développer une approche thérapeutique basée sur les plantes, dite hydrothérapie.
La serre, en partie d'accès public, accueille un café-librairie, ce qui en fait un véritable lieu de vie et de rencontre des générations.

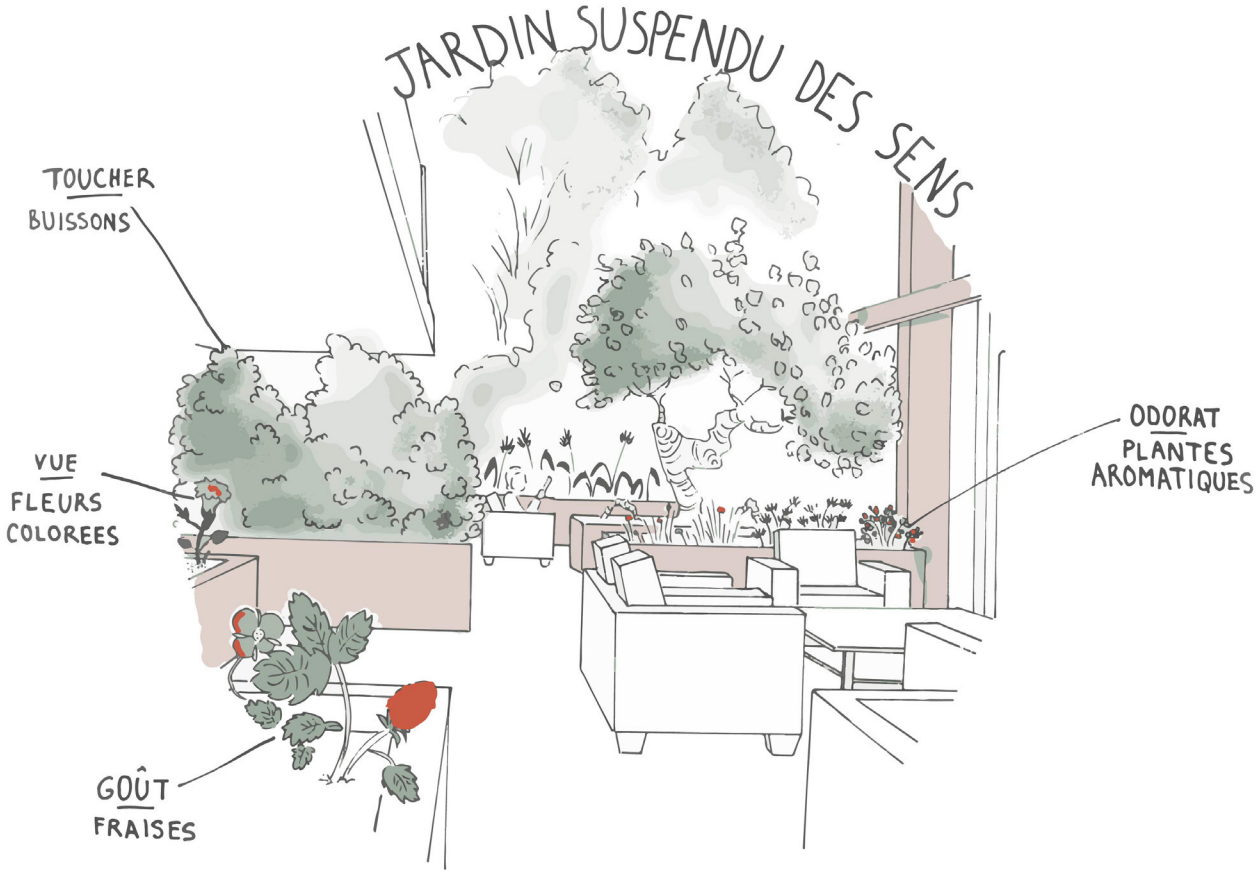

Le jardin des sens, situé dans la serre, propose une thérapie par les plantes aux résidents.

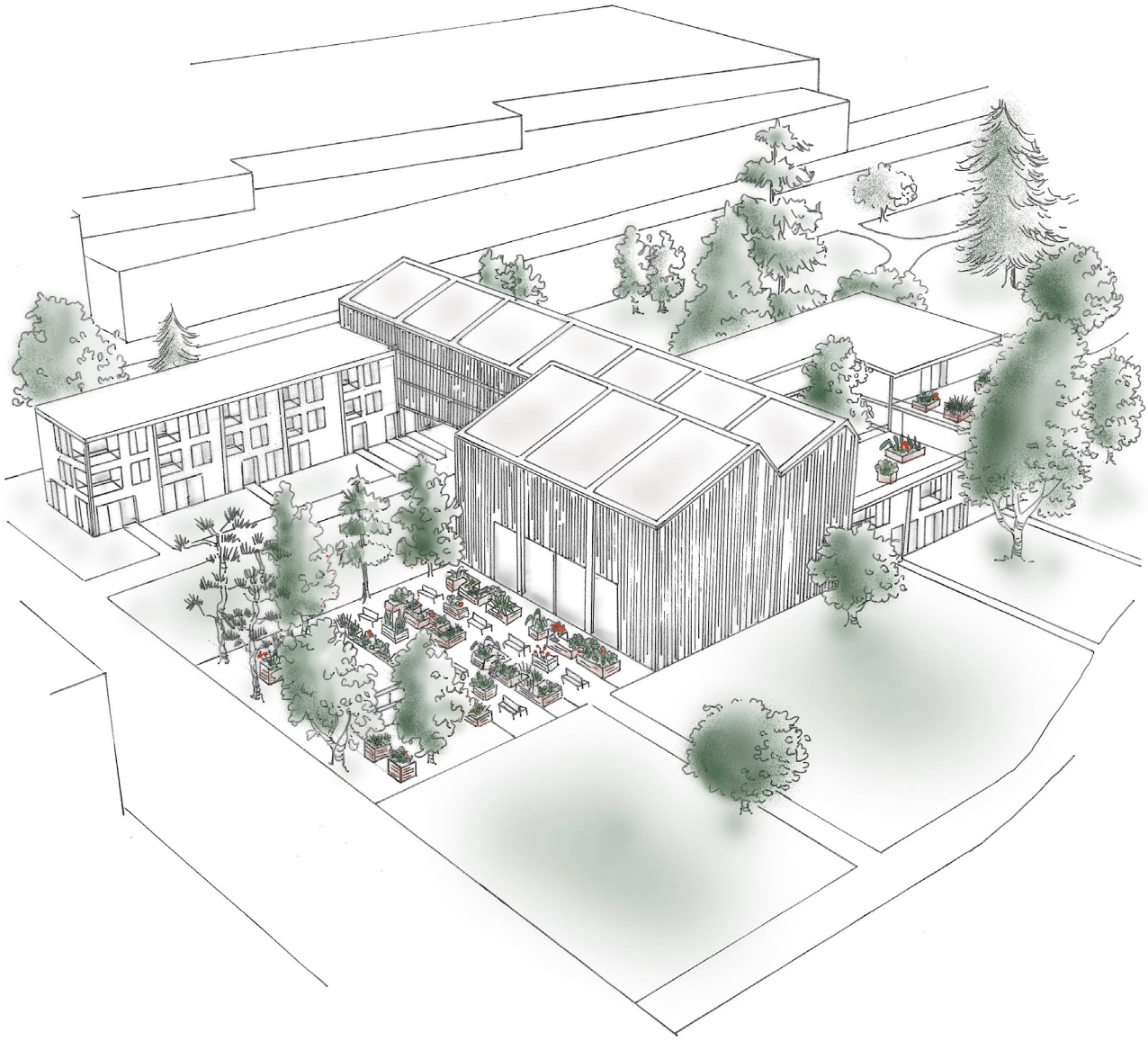

L'emplacement de chaque espace est pensé en fonction de sa relation avec la nature et des besoins de chacun. Ainsi, la cuisine donne sur le jardin-potager.

LE JURY A RÉCOMPENSÉ

- la promotion de la mixité intergénérationnelle avec des services ouverts sur l'extérieur : épicerie, pharmacie, coiffeur et espace associatif modulable ;
- l'approche bioclimatique du projet.

La vidéo du projet :
https://www.dailymotion.com/video/x7wg0bl

Interview

Hélène Jacquemont
Présidente de la Fondation Médéric Alzheimer

Pourquoi la Fondation Médéric Alzheimer soutient-elle le concours CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie depuis sa création ?

La Fondation est impliquée de longue date sur les sujets liés à l'aménagement des lieux de vie, en témoigne le programme Eval'zheimer initié dès 2010 qui s'adresse aux professionnels afin d'améliorer l'environnement physique et social des personnes vivant avec des troubles cognitifs. En effet, nous pensons qu'au sein des établissements d'hébergement, il est nécessaire de dépasser la seule approche sanitaire et médicale de la maladie et de proposer des solutions pour améliorer le cadre de vie des résidents. Les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer sont des personnes avec des capacités et une autonomie qui doivent être soutenues. L'architecture et l'aménagement des espaces représentent, en parallèle de l'accompagnement adapté, de véritables leviers d'autonomie dont il faut encourager le développement. Cette prise de conscience passe également par la sensibilisation des jeunes architectes à ces problématiques en les encourageant à développer des solutions innovantes, en synergie avec la vie de la cité.

En quoi les projets lauréats se sont-ils particulièrement distingués cette année ?

Les deux projets lauréats ont en commun de soutenir le lien social en rappelant l'importance de l'ouverture de l'établissement d'hébergement sur la ville. Cette dimension inclusive est indispensable aujourd'hui.
Le projet lauréat de la mention spéciale Alzheimer fait également la part belle aux espaces verts avec un projet d'établissement d'hébergement disposant d'une serre et de potagers entretenus par les résidents.
La présence de ces espaces, dont la conception et l'entretien impliquent la participation des personnes malades, nous a paru très intéressante.
Cette serre et ses potagers, ainsi que l'ensemble des activités de médiation, de stimulation et de socialisation qu'ils rendent possibles, ont de véritables effets positifs sur le quotidien des personnes vivant avec des troubles cognitifs. Cela s'inscrit parfaitement dans les recommandations du guide pratique, récemment publié par la Fondation, sur les jardins « à visée thérapeutique ».

Pour en savoir plus sur la Fondation Médéric Alzheimer :
www.fondation-mederic-alzheimer.org

RENDEZ-VOUS POUR L'ÉDITION 2021 !

Dès maintenant, inscrivez-vous pour imaginer un lieu de vie collectif pour personnes handicapées.

Retrouvez les documents du concours sur le site www.cnsa.fr

Avec le soutien du CCAH et de la Fondation Médéric Alzheimer.

FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER
Reconnue d'utilité publique

CCAH
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le CNSA remercie l'ensemble des partenaires du Prix :
l'ADF, l'APF, l'AD-PA, Agevillage, l'ANAP, les agences régionales de santé de Nouvelle-Aquitaine et de Normandie, le CCAH, la CNAV, Ehpa presse, la Direction générale des patrimoines, la FEHAP, la FHF, la FNADEPA, la FNAQPA, la Fondation des caisses d'épargne pour la solidarité, la Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer, la maison de l'architecture de Haute-Normandie, Oger International, OPQIBI, Pro BTP, le SYNERPA, l'UNAPEI, l'UNIOPSS.

prix.autonomie@cnsa.fr / www.cnsa.fr

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Réalisation : Groupe Dentsu Aegis - Crédits photo : DR - Impression : La Centrale - 62302 Lens cedex - Octobre 2020